

RELEVÉ DE DECISIONS
DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURSSéance du 12 décembre 2023Membres présents

Mme Sylvie HUMBERT-MOUGIN, Présidente du Conseil Académique ;
Mme Nathalie BATUT, M. Jean-Charles BILLAULT, Mme Pascale BOISSE, M. Didier BOISSEUIL,
M. Igor CHOURPA, M. David CLARYS, Mme Sandrine DALLET-CHOISY, M. Pierre-Antoine
DESSAUX, M. Jean-Philippe FOUQUET, Mme Catherine GAUDY-GRAFFIN, Mme Stéphanie
GERMON, Mme Christèle HERVE, M. Thibault JOSSE, Mme Isabelle LAFFEZ, Mme Anna
MADOEUF, M. Florent MALRIEU, M. Pascal PINOTEAU, M. William RAOUL, M. Sébastien
ROLLAND, Mme Lydia SEABRA, M. Stéphane SERVAIS, M. Antoine TOUZE, Mme Jackie
VERGOTE, M. Dimitri ABAFOUR, Mme Iona AYREULT, M. Josse BILLY, M. Bastian DUENAS,
Mme Camille LEBOSSE, Mme Anouk LEGROS, Mme Manon OVIDE, M. Lucien PERRUCHE

Ont donné procuration :

- M. Stéphane BLARDAT à M. Florent MALRIEU ;
- Mme Géraldine DUBREUIL à Mme Sandrine DALLET-CHOISY ;
- M. Philippe CANGUILHEM à M. Igor CHOURPA ;
- Mme Patricia COUTELLE à Mme Isabelle LAFFEZ ;
- Mme Emmanuelle HUVER à Mme Sylvie HUMBERT-MOUGIN ;
- Mme Audrey OUDIN à Mme Stéphanie GERMON ;
- M. Lilian BRUNEAU-MIGNON à M. Billy JOSSE ;
- M. Brice COURTIN à Mme Christèle HERVE ;
- Mme Selma JOSSO à Mme Sylvie HUMBERT-MOUGIN ;
- Mme Marie-Laure GELY à Mme Olivia SABARD.

Point n°1 – Informations générales➤ **Rapport HCERES**

Mme Sylvie HUMBERT-MOUGIN rappelle que le rapport définitif du HCERES (Haut Conseil pour l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) a été récemment transmis à l'Université aux membres des conseils centraux et présenté lors du Congrès de l'Université le 30 janvier dernier. ~~La réponse de l'université sur le fond, qui sera~~ Les observations du président seront annexées à la version du rapport publiée, ~~est en cours de d'élaboration~~ qui sera prochainement transmise à l'ensemble de la communauté universitaire.

➤ **Dates à venir**

Mme Sylvie HUMBERT-MOUGIN rappelle quelques dates importantes pour l'établissement :

- 17 février 2024 : journée portes ouvertes de l'Université, en présence de Monsieur le Recteur d'académie le matin pour rencontrer les composantes qu'il n'avait pas pu voir en 2023 (IUT de Tours, UFR de Sciences Pharmaceutiques, UFR de Sciences et Techniques) ;
- 4 avril 2024 : élections partielles au Conseil académique afin de pourvoir deux postes vacants, un à la Commission de la formation et de la vie universitaire au sein du collège B du secteur 2 et un à la Commission de la recherche au sein du collège des HDR du secteur 3.
- 2 juillet 2024 : le Conseil académique plénier aura exceptionnellement lieu le matin, et n'a pour le moment qu'un point unique à l'ordre du jour (examen de la campagne au fil de l'eau).

Point n°2 – Présentation du projet SPAS (Sciences avec et pour la société)

Mme Marion AMALRIC vice-présidente à la culture et à la vie de campus présente le projet TEEPEE (inciter, informer, impliquer, inspirer) déposé par l'Université de Tours à la fin du mois de janvier, et porté par le pôle SAPS (sciences avec et pour la société).

Le projet est présenté dans le cadre de la troisième vague d'un appel à projet porté par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et visant à labelliser les universités afin de les inciter à développer des projets scientifiques avec et pour la société.

Le projet s'organise en 7 workpackage :

- 3 workpackages dits « fondamentaux », qui couvrent les dimensions indispensables du déploiement d'une stratégie de développement et de valorisation du domaine des sciences avec et pour la société : la formation à la médiation scientifique, la valorisation et la communication ;
- 2 workpackages dits « signatures », qui représentent les dimensions originales et innovantes du projet, et qui constituent les marques de fabrique du projet : les recherches participatives éthiques et le dialogue entre l'art et les sciences ;
- 1 workpackage d'agencement des actions dans le territoire régionale et d'essaimage auprès des acteurs ruraux et de la jeunesse ;
- 1 workpackage pilotage et suivi-évaluation du projet.

Le projet regroupe différents partenaires : partenaires institutionnels, organismes nationaux de recherches et établissements d'enseignement supérieurs, structures culturelles, acteurs sociaux économiques, musées et médiathèques, collectivités territoriales, médias, associations de culture scientifique, technique et industrielle, ...

Un retour sur ce projet est attendu avant l'été 2024. En cas de labellisation, celui-ci produira des conséquences concrètes pour l'établissement, et conduira notamment :

- Au développement de nouvelles formations pour les personnels de recherche et les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, mais également à la mise en place de nouveaux CERCIP pour les étudiantes et les étudiants ;
- À la mise en place de nouvelles missions doctorales ;
- À la prise en compte d'heures complémentaires pour l'investissement dans la maison pour les sciences (MPLS) ;
- Au développement d'un mentorat pour les lycéennes par les étudiantes, de nouvelles cordées de la réussite et de rencontres secondaires-supérieur ;
- À la mise en place d'aides au développement de projets de recherche participative : la mise en place d'une boutique des sciences, les dotations de « première fois », les congés ou décharges de service, le financement de projets tutorés ;
- Au développement d'actions arts-sciences, notamment par le financement des productions artistiques par les kaléidoscopes et par la mise en place de nouvelles résidences et productions artistiques en lien avec les recherches ;
- À la mise en place d'un guichet SAPS pour assurer le soutien aux actions de médiation.
- À l'inscription dans la Stratégie de l'établissement (dans la convention de coopération territoriale et dans le projet d'établissement)

Point n°3 – Dossier d'accréditation du 2^{ème} cycle des études d'odontologie

Le conseil académique doit se prononcer sur le dossier d'accréditation de l'établissement à délivrer les formations de 2^{ème} cycle des études d'odontologie.

L'avis favorable à l'unanimité du Conseil académique est matérialisé par la délibération n° 2024-01.

Point n°4 – Désignation de représentants au conseil culturel

Le conseil académique doit procéder à la désignation de deux représentantes ou représentants étudiants au sein du Conseil culturel. MM Josse BILLY et Bastian DUENAS se déclarent candidats.

MM. Josse BILLY (41 voix pour, 0 contre, 0 abstentions) et Bastian DUENAS (40 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention) sont désignés membres du Conseil culturel.

Point n°5 – Bilan d’activité de la Section disciplinaire

Le bilan d’activité de la Section disciplinaire du Conseil académique est présenté à ce dernier.

Point n°6 – Questions diverses

En l’absence de questions et l’ordre du jour étant épuisé, Mme la Présidente lève la séance.

Fait à Tours, le 16 février 2024



Sylvie Humbert-Mougin,
Présidente du conseil académique